



EFD CONSULTING

21, rue de la Marine 30230 RODILHAN

Tel : 04 66 02 09 43 – Fax : 04 66 57 25 86

Email : contact@efdconsulting.com - Internet : www.efdcconsulting.com

RC NIMES - SARL au capital de 7000 € - Agrément formation - Siret : 45272309100024 - APE : 7022Z

VERS UNE BONNE GESTION DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Le CSE dispose désormais d'un monopole de gestion des activités sociales et culturelles. Il gère directement les activités les plus simples et participe à la gestion des œuvres plus complexes.

Comment définir les axes de travail ? Comment impliquer et informer les salariés ? Quelles précautions sont impérativement à prendre ? Pour maîtriser ces problématiques, il est donc essentiel pour les élus de bien être informés.



Objectifs de la formation

Définir le cadre juridique des ASC et s'appropriier la législation.
Savoir choisir et gérer sans risque.
Connaitre les conséquences en cas de mauvaise gestion.



Durée 1 ou 2 jours
*Pré requis nécessaire :
membre du CSE*



Méthodes pédagogiques

Alternance entre méthode démonstrative, interrogative et active.
Apports théoriques et pratiques : exemples réels, cas concrets.
Réflexions de groupe et jeux de rôle.



Les + EFD Consulting

Formation intra entreprise : réalisée chez vous, personnalisée, et aux dates que vous choisirez.
Formateur spécialiste des RPS et expert en prévention.
Dossier remis en fin de formation avec documents et support de cours.
Contrôle des connaissances via questionnaire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 : Un budget spécifique pour les ASC

- Définition et caractérisation des ASC
- Rappel sur le principe de séparation des budgets
- Subvention sociale : calcul et versement
- Gestion quotidienne, rôle du trésorier et comptes annuels de gestion

Partie 2 : Les choix du CSE en matière d'ASC

- Le principe de non-discrimination
- Les critères de choix
- Bien choisir les activités existantes
- Mettre en place une commission loisirs

Partie 3 : Sécuriser la gestion des ASC

- Retour sur les responsabilités du CSE et des élus
- Le point sur l'assurance responsabilité civile
- Réagir à un contrôle de l'Urssaf

➤ En complément

Avant cette formation : **formation économique CSE**

Après cette formation : **formation Gestion administrative**